

COMPTE-RENDU DE LA « REUNION DE CONTACT »
ENTRE LE NOUVEAU DIRECTEUR, M.OLLIVIER,
ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES HAVRAISES
CGT-FO-SOLIDAIRES-CFTC
le vendredi 9 février à 14h30.

Représentants des Organisations Syndicales :

CGT, FO, SNCD, SOLIDAIRES, CFTC... *CFDT (de Caen !)*

Représentants de l'administration :

MM. COREDO, TOMI, MALER, CRIGNON, BULGUBURE

Avant tout débat, nous nous étonnons de la présence au sein des participants de la section CFDT de Caen. Le nouveau DR nous explique qu'il les a conviés afin d'avoir un parterre non-exhaustif des représentants syndicaux locaux. Nous lui faisons remarquer que la section CFDT n'est pas représentative au Havre, puisqu'elle n'existe plus. Madame Barré, représentante CFDT, nous rétorque que « oui ». Première nouvelle ! Nous faisons remarquer au DR que sa transparence syndicale aurait voulu qu'il invite aussi la section UNSA, représentative à Rouen. Il admet qu'il l'a oubliée. Personne n'est dupe du côté des organisations locales, représentatives du personnel havrais, de la vacuité des arguments du DR sur la présence de la CFDT : 2007 est l'année des élections professionnelles et la CFDT est passée maître dans l'art de jouer la carte électoraliste plutôt que militante. Le DR en conviant cette OS, bienséante avec l'administration tentait là un coup pour torpiller l'unité de notre intersyndicale. C'était peine perdue puis que toutes les OS havraïses s'étaient retrouvées le matin de l'audience pour préparer ensemble le canevas revendicatif à soumettre au nouveau DR. Cet événement n'est pas mineur puisqu'il démontre les agissements d'une centrale syndicale qui dans la même semaine sabordait l'intersyndicale nationale : **le personnel douanier jugera par les urnes un tel comportement électoraliste.**

M.OLLIVIER entame son discours d'entrée aux OS, en nous souhaitant la bienvenue, en nous montrant son équipe « soudée » et en nous présentant M. MALER, nouveau Receveur Régional. Il veut des relations confiantes, les plus ouvertes et honnêtes possibles. Concernant le dialogue social imposé par la DG, et le nouveau Directeur Général, M. FOURNEL, il nous explique dans le même temps qu'il ne veut pas avoir une conception monarchique du débat mais que c'est lui qui « tient la main ». Il ajoute aussi « j'vais pas changer si près de la retraite ! ». Comprenez qui voudra. Comme par le canal des médias locaux, M. OLLIVIER, nous expose sa vision de ses « trois mois », cent jours de réflexion avant une action sur la circonscription du Havre. Il nous indique qu'il ne tolérera aucune attaque personnelle (il n'a pas approuvé la fiche de notation de son prédécesseur, M. Mahé paru dans «Quai des brumes»), sinon il y aura « des relations a minima ». Il trouve cela diffamant. Nous nous abstenons de rentrer dans ce débat, car si M.MAHE y avait vu quelque propos diffamatoire, nous pensons qu'il se serait empressé de saisir le tribunal, comme il n'était relaté que la vérité, nous prenons la posture

silencieuse, et ne tenons aucunement compte de son ton menaçant.

Le DR continue en insistant sur le fait qu'il ne prendra aucun engagement. Il veut que l'information entre la hiérarchie, le personnel et les OS soit « la plus maximale possible » (?!). Il veut donner des explications dans ses démarches à venir. S'il admet que la réforme OP/CO est suspendue, **il nous donne rendez-vous pour la rentrée, surtout pour des mutations profondes au sein de la circonscription Havraise.**

Il insiste sur « l'honnêteté intellectuelle » qui doit être de mise entre les OS et la hiérarchie. Il s'annonce preneur d'idées si elles sont applicables et raisonnées. Il nous rappelle qu'il est à l'origine de la fermeture de la DR de Valenciennes (il nous le répètera bien assez souvent), et qu'il lui a fallu faire preuve de beaucoup de dialogue dans cette difficulté d'une fermeture de DR, mais globalement tout le monde « a bien compris le sens de cette restructuration ». Il nous présente les résultats de la direction du Havre : pour les contrefaçons bien que la DR du Havre soit première, il attend plus de contentieux. Pour les stupés, il dit que « deux kilos, c'est nul ! On est au niveau de l'Auvergne, il va falloir d'autres résultats ».

Lecture de la déclaration préalable du SNCD.

Nous nous étonnons de ne pas avoir été reçus en audience alors que dans le même temps le Directeur faisait sa présentation dans les médias locaux (France-Bleu et Havre Libre).

Il n'est pas pessimiste quant à l'avenir de la Douane au Havre. 68% de grévistes le 28 novembre dernier, il admet un malaise : « Il faut rechercher les causes à traiter ».

Les services du Havre n'ont pas de soucis à se faire. Il interpelle les OS : « Comment fait-on des réformes? », « Il faut expliquer et ne pas bercer les agents d'illusions », « il faut avoir l'honnêteté de dire les choses même quand ça n'est pas facile ».

Il embraie sur la réforme DELTA et de son impact sur les effectifs. Il trouve que Le Havre, comparé à Lille, d'où il vient, ne maîtrise pas assez la culture de la performance. Il va instaurer un « protocole performance ».

Le DR nous rappelle les engagements pris dans le dialogue de gestion : performance et résultats ! Les crédits et les effectifs sont intimement liés au respect strict de ces deux notions.

Il a commencé, avec les chefs de service, à faire un état des lieux objectif de la DR du Havre. Il est passé dans 90% des services afin d'appréhender le travail des douaniers havrais.

Il nous indique aussi qu'il a rendez-vous avec le directeur du PAH le 28/02/07. Il veut régler au plus vite le problème des mises à disposition des conteneurs avec la GMP sur Port 2000, tout en respectant la fluidité du trafic. Il ne veut plus de contrôles quantitatifs mais qualitatifs. Il n'y aura donc pas plus de 2% de contrôles à l'arrivée. Il veut impulser une baisse du nombre au profit de la qualité : « je ne suis pas stakhanoviste ! »

Il a dénombré 150 agents SURV sur la DR du havre, il trouve que c'est beaucoup au vu des résultats. Trois pans de contrôle doivent être respectés : Stupéfiants-Contrefaçons-Cigarettes.

Il s'étonne du peu d'affaires réalisées au Sycoscan et dans les autres brigades :

comment justifier leurs activités LCF et les coûts de fonctionnement dans le cadre de la LOLF ?

Les OS lui rappellent la réforme de la SURV et la suppression de la brigade « Motards » en 2003 alors même qu'elle venait de réaliser un contentieux stupide de 28 kilos d'héroïne et de cocaïne. Le DR nous coupe en nous disant que pour lui ce n'est pas une belle affaire, il veut des tonnes. Nous lui rappelons les suppressions de la Brigade de Fécamp, auteur de résultats conséquents, et de la brigade garde-côte : le DR ne croit pas dans les résultats de Fécamp, pas plus que dans la BGC. On lui demande un bilan des réformes passées : BS Motards et BS Fécamp. Le DR ne répond pas.

Concernant le SME/SR : les OS demandent ce qui est prévu ?

Le DR veut scinder le service car « 2 services s'occupent de la même chose : le SME et le CRD ». Concernant le déménagement du service, on lui rappelle qu'une date, le 01/04/07, avait été fixée par le PAH. Le DR sourit, et nous annonce que « rien ne presse et que ce n'est pas sa priorité », et qu'il va voir les membres du PAH le 28/02/07. Nous lui rappelons les inquiétudes légitimes des agents, la motion signée par l'ensemble du personnel. Il pense que les agents comprendront : oui, mais quoi ? Quand ? Où ? Autant de questions laissées en suspend !

Nous lui demandons un groupe de travail à ce sujet : il y en aura un mais les OS n'y seront *probablement* pas conviées.

Nous voulons connaître le bilan des commissions de réflexion mises en place par son prédécesseur qui serviront à la réflexion du DR : « non, cela ne sert à rien, puisque je n'ai pas pris encore de décision définitive » !

Le DR nous rappelle qu'en 2008, le régime du dépôt d'office, « c'est fini ». Il nous demande si nous étions au courant. Il ajoute, cynique, « il faut lire ! » Nous lui rétorquons de ne pas prendre une telle allure polémiste. Narquois, le DR sourit.

Les OS expliquent au directeur **qu'il y a une véritable politique immobilière à entreprendre au Havre** : il sourit, une fois de plus, mais ne répond pas.

On lui demande de prendre en compte les problèmes humains, les missions... Nous insistons sur la dimension humaine, le DR nous rétorque que « ce n'est pas un sujet très important ». Nous constatons son arrogance et son mépris. Le DR continue de sourire, sardonique, et nous explique « vous n'avez pas le monopole de la dimension humaine, néanmoins, il faudra peut-être prendre des décisions arbitraires ». Le climat est tendu... Nous lui rappelons les conclusions désastreuses de « **l'Observatoire interne** » (à lire impérativement par tous !), l'incompréhension en Douanes des réformes successives, le climat social délétère, etc... Le DR sourit toujours...

Sur l'affectation future au PIF :

Il y aura une enquête, sur la base du volontariat. Les OS lui rappellent qu'aucun agent ne sera volontaire, sur quoi il répond : « les fonctionnaires sont assurés de leur poste, pas du siège sur lequel ils sont assis ». Les agents seront donc mutés d'office.

Sur les problèmes relatifs au ménage au Bureau Central et ailleurs :

Le DR admet que le contrat national passé entre la DG et ONET laisse à désirer, mais c'est un marché public : ce n'est pas de son ressort. Ce qui est faux : certaines directions n'ont pas passé de marché avec cette société de nettoyage. Nous interviendrons donc au niveau de la DI et de la DG.

Sur la dotation en matériel du hangar de visite de port 2000 :

Pas de réponse.

Sur la signature de conventions avec des manutentionnaires privés pour des dépotages :

Le DR est d'accord pour considérer que ce dossier est prioritaire même s'il appréhende le coût d'une telle organisation. Le chantier est en route.

A ce moment de l'audience, le DR nous annonce qu'il n'a pas 15 objectifs à remplir au Havre mais deux :

- **la mise en place de DELTA et ses conséquences sur les OP/CO**
- **Améliorer les résultats de la SURVEILLANCE sur le port du havre (stupps, contrefaçons et cigarettes), et recentrer les contrôles sur l'activité des conteneurs.**

Sur les travaux à la BSEH :

Le DR nous tend un piège sur la question du coût de l'agrandissement : 400 000 euros pour 80m². Si nous sommes d'accord sur le surcoût nous ne pouvons tolérer qu'il soit de notre responsabilité qu'aucune solution immobilière ne soit trouvée. Nous n'avons jamais été consultés sur ces travaux mais il faudrait aujourd'hui que les OS prennent la responsabilité de leur arrêt.

Le DR nous propose en fait l'abandon de l'agrandissement de la BSEH et rien en retour !

Nous ne pouvons être d'accord avec un dossier que nous portons depuis plusieurs années et qui met la DG en illégalité avec les textes du code du travail qui régissent les fonctionnaires.

Entre parenthèses, il annonce que le CHS peut se déplacer à sa guise sur les différents sites de la circonscription, sans demande préalable ce qui nous change de son prédécesseur. Cela lui semble naturel, à nous aussi, ça tombe bien.

Au sujet de l'EAT et de la pollution récurrente liée à la proximité de l'usine LYONDELL/MILLENIUM :

Le DR semble rester dubitatif quant au contenu du rapport des médecins de prévention (mettant même en cause la neutralité des médecins !). Il souligne que la hiérarchie a parfaitement réagi. Nous lui rappelons que l'administration ne peut jouer avec la santé des agents, vu le facteur risque/gravité pris par les agents de l'EAT ; ainsi que l'engagement ferme de la DGDDI de ne pas exposer d'autres agents sur ce site dangereux, pris lors de l'intervention de la CGT lors du CHSCM. Le DR ne confirme pas. Nous l'exhortons à trouver une solution adaptée pour tous. Pas de réponse.

Nous soulevons le problème lié au fait qu'il n'y a toujours pas d'**ACMO** désigné depuis le départ de M. RUNCO, donc pas d'interlocuteur CHS.

Nous lui expliquons que du fait de notre intervention sur le dossier « EAT/LYONDELL », les relations étaient gelées, allant à l'encontre du dialogue social, et du respect le plus élémentaire en matière de CHS.

Nous lui rappelons également qu'il faut faire remonter des propositions et des projets avant le 15/02/2007, pour préparer le prochain CHS. Le DR se tourne vers M. CRIGNON qui assure que ceux-ci seront respectés. Nous demandons aussi à ce que les élus au CHS soient avisés des propositions avant la tenue des réunions CHS. Le DR paraît comprendre mais ne prend aucun engagement.

Droit de grève des agents de la Surveillance :

Nous interpellons le DR sur le « **droit de grève de la SURVEILLANCE** », et avant même que nous justifions notre intervention, il botte en touche en nous disant « qu'il ne fera jamais rien en ce sens ». Nous lui expliquons que suite à une décision de l'ancien directeur, seuls les agents cotés en ordre zéro sont susceptibles de pouvoir faire grève alors qu'à l'instar de M. BOUDET, DI à Roissy, il devrait y avoir les API, Agents dont la Présence est Indispensable, listés et concernés par la note de cadrage « VIGIPIRATE » et les non-API, afin que le droit de grève des agents de la Surveillance ne soit plus bafoué. Il n'en a cure et déclare que : « M. BOUDET fait ce qu'il veut. Moi aussi. Vous pouvez saisir qui de droit... » Fin de citation et bravo au respect légitime des agents de la SURV !

Protocole de Sûreté :

Il va se renseigner de quoi il retourne. Concernant un bilan de l'activité des douaniers américains, en activité au sein de la CELTIC US, il nous déclare que c'est du domaine du secret et qu'il ne veut pas ébruiter leur activité au sein de la circonscription. Nous insistons sur un problème d'ingérence de leur part, le DR se refuse à en débattre

Tableau des effectifs (implantés et réels) :

Le DR accepte la demande des syndicats et ses services en donneront copie trimestriellement aux OS. Au 1er février, la DR compte un excédent de +5 sur l'effectif global (sur-effectif en catégorie A, en surv, et sous-effectif en catégories B et C, en OP/CO)

Parc automobile :

68 véhicules de service (VL) à la DR (effectif réel) : effectif implanté 60. Le DR nous annonce qu'il lui faut « rendre » 15% du parc autos, soit 9 VL. Nous lui demandons si l'excédent de 8 VL est concerné par la restitution en véhicules : pas de réponses, auquel cas, la DR du Havre devrait rendre 17 VL !!!

Le DR pense qu'il existe des solutions intermédiaires comme la location de véhicules (électriques pour le développement durable), pratique mise en place à Lille. Ce sont les OS qui restent dubitatives...

Mise en place de DELTA :

Le DR en a fait son objectif prioritaire. « **Cela va être une révolution complète et on ne sait pas jusqu'où cela peut aller...** ». Il admet qu'il y aura des conséquences sur l'emploi (gain de productivité) et des bouleversements sur les méthodes de travail (Secteurs qui vont disparaître). Fin de la recevabilité et des archivages. Il nous annonce la mise en place du projet Delta sur toute l'année 2007.

Les OS constatent qu'au niveau de la formation Delta, il reste environ 100 personnes à former en OP/CO et 150 agents en surveillance.

Les OS dénoncent les formations successives et la déconnection informatique mal vécue par les personnels.

Il veut répondre à deux questions :

- Quels contrôles fait-on avec DELTA ?
- Comment fait-on ?

Mais tout ne va pas se faire d'un coup !

La signature électronique a été refusée par les commissionnaires en Douane : sacré début de révolution !

Phrase du DR concernant la notion de service public : « le service public, c'est le service rendu au public. Notre public, ce sont les entreprises ! »

Le DR recherche des gains de productivité générés par un rendu d'emploi : 21 emplois à rendre sur l'Interrégion, le DR trouve que les agents ont de la chance ! Chacun appréciera...

D2 vient d'être intégré dans le processus DELTA ! Il y aura des suppressions de postes. « Ce sera effectivement difficile de revenir au Havre ».

Le DR annonce qu'il a 285 emplois OP/Co au Havre.

Au cours de la discussion, notre DR lâche insidieusement cette réponse sur le sujet des spécialistes : « les spécialistes en Douanes ? Ils ne sont pas aussi spécialistes qu'on veut bien l'entendre ! »

Centralisation Comptable :

Le DR nous annonce que Le Havre sera un bureau pilote dans le cadre du RICC (référentiel comptable des taxes à l'import).

Le receveur régional dit que la mise en place du PCU (pôle comptable unique) ne posera pas de problème.

Un groupe de travail devra avoir lieu dans l'année : les OS y seront peut-être conviées...

Commissions paritaires :

Pas de calendrier prévu. Les OS peuvent rencontrer le DR quand elles le veulent et surtout quand il le veut !

Mise en place de Matthieu 2 :

Grâce à ce nouveau système, « les professions libérales n'existent plus ! Les agents ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent... ».

Tableau des mobilités internes au sein de la circonscription :

A notre demande, le directeur accepte de relancer les enquêtes 2 fois par an mais veut rester l'unique décideur pour les affectations : « c'est moi qui décide ! ».

Fin de la réunion à 19 h 05. Il est à noter, évidemment, que nous n'avons pas entendu la voix des représentants CFDT...